

LES PRECAIRES DE L'EDUCATION AUX PRUD'HOMMES !

Les contrats aidés CAE, CAV, CUI précarisent : temps de travail partiel, salaire à minima, instabilité professionnelle n'ont de cesse de maintenir les travailleurs dans une situation devenue intolérable.

Dans l'Éducation Nationale notamment, ces contrats de droit privé concernent de nombreux EVS (qui s'occupent principalement des élèves handicapés) et autres personnels administratifs. Pourtant, alors que les besoins existent, ces travailleurs de l'éducation voient leurs contrats ne pas être renouvelés, subissant ainsi de plein fouet la logique managériale de l'Éducation Nationale. Précarisation et privatisation de l'éducation ne peuvent plus durer !

De plus, l'Éducation Nationale se permet de ne pas respecter ces contrats et déroge à l'obligation de formation des salariés qui lui incombe !

Mercredi prochain, les travailleurs du collectif des précaires de la Moselle déposeront des recours aux prud'hommes pour demander la requalification en CDI de leurs contrats aidés.

Soutenez la démarche du collectif des précaires de l'éducation !

Titularisation de tous les précaires !

RASSEMBLEMENT

MERCREDI 16 NOVEMBRE

À 14h30

Devant le conseil des Prud'hommes de Metz

(Rue du Cambout, proche place Coislin)

Collectif des précaires de Moselle

soutenu par

